

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTÉ MUNICIPAL
ROUTE BARRÉE
« VOIE COMMUNALE 2 »
Des Justices au N° 2 La Vicairie
ET MISE EN PLACE D'UNE DEVIATION

Le Maire de Buxières-les-Mines,

- VU** la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
- VU** Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-2 L2213-1 à L2213-4,
- VU** le Code de la Route et notamment les articles R.110 -1 et suivant, R.411-5, R.411-8, R.411-18 et R.411-25 à R.411-28 dudit code,
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (huitième partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992) modifiée et complétée ;
- VU** la demande de l'entreprise ADN élagueur grimpeur de Saint-Aubin Le Monial 03160, représentée par M. DELPEUX Nicolas

Considérant que pour permettre l'abattage et l'élagage des arbres le long de la voie communale N° 2, il y a lieu de barrer la route et de mettre en place une déviation,

ARRETE

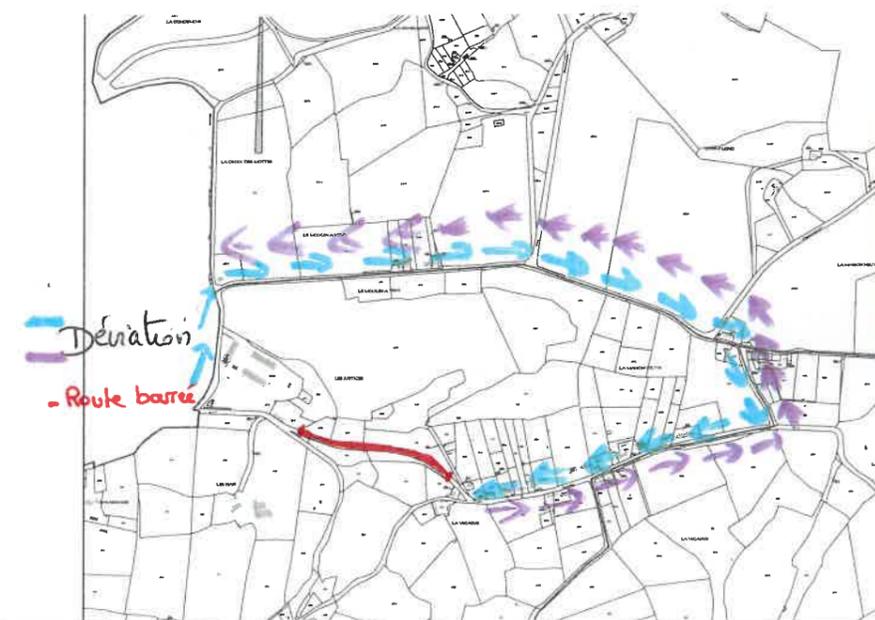
Article 1 : Du mardi 28 mars au vendredi 31 mars 2023, la voie communale N°2, en partant des Justices après le chemin rural des Guillots jusqu'au N° 2 La Vicairie, sera barrée.

Article 2 : En raison des restrictions qui précèdent, la circulation sera déviée localement dans les 2 sens par La RD 368-RD136-La Croix des Mottes-La Maison Neuve-Voie communale N°16 et La Vicairie ».

Article 3 : La signalisation sera mise en place, par les services municipaux et sera enlevée après les travaux.

Article 4 : Mme Le Maire de la commune de Buxières-les-Mines, M. le commandant de Gendarmerie de Bourbon l'Archambault, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Date d'affichage
27 mars 2023
Acte rendu exécutoire
27 mars 2023
Date de mise en ligne sur le site de la commune
27 mars 2023



Fait à Buxières les Mines,
Le 27 mars 2023.

OLIVIER Brigitte,
Maire,